

Approbation du budget 2014

En séances des 16 et 17 décembre 2013, le Conseil général a approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune et des Services industriels après avoir apporté la modification suivante au budget de fonctionnement :

I. Budget de fonctionnement

La rubrique 913.314.00 "Entretien par des tiers (Patinoire communale) est diminuée de Fr. 10'000,-- et passe de Fr. 105'000,-- à Fr. 95'000,--.

A la suite de cette modification, le budget de fonctionnement présente les chiffres définitifs suivants :

Total des produits	Fr. 235'711'976.00
Total des charges	Fr. 235'920'644.00
Excédent des charges	Fr. 208'668.00

II. Budget des investissements

Le budget d'investissements présente les chiffres suivants :

Charges d'investissements :

Catégorie I	Fr. 70'501'000.00
Catégorie II	Fr. 6'299'000.00
Catégorie III	Fr. 3'825'000.00
Total des charges	Fr. 80'625'000.00

Produits d'investissements :

Taxe de raccordement aux égouts	Fr. 1'500'000.00
Subvention cantonale DOSF	Fr. 3'000'000.00
Total des produits	Fr. 4'500'000.00

Charges nettes d'investissements	Fr. 76'125'000.00
---	--------------------------

III. Budget des Services industriels

Le budget des Services industriels présente les chiffres suivants :

Total des produits	Fr. 15'018'312.00
Total des charges	Fr. 14'966'410.00
Excédent des produits	Fr. 51'902.00

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :



Pierre-Alain Clément

La Secrétaire de Ville :



Catherine Agustoni